

QUÉBEC, 12 JANVIER 1891.

Monsieur le Curé,

Nous venons aujourd'hui témoigner notre reconnaissance à tous les bienfaiteurs de l'OEuvre des Sourds-Muets, leur dire l'emploi que nous avons fait de leurs généreuses aumônes, et leur demander de vouloir bien nous continuer leur coopération et leur sympathie.

En 1889 les recettes ont été comme suit :

Par S. E. le Cardinal Taschereau	\$ 100 00
“ La Propagation de la Foi.....	50 00
“ Le Conseil particulier de la Société de St-Vincent de Paul.....	100 00
“ M. le Curé de Québec.....	75 00
“ Quelques citoyens de Québec.....	48 00
“ Don de vêtements estimés à... ..	48 00
“ Dons en argent.....	64 10
	<hr/>
	\$ 485 10
En 1890 “ S. E. le Cardinal Taschereau.....	100 00
“ La Propagation de la Foi.....	50 00
“ Le Conseil particulier de la Société de St-Vincent de Paul.....	100 00
“ Deux citoyens de Québec.....	300 00
“ Collectes faites dans les églises du diocèse.....	1,147 71
	<hr/>
Total des recettes pour les deux années.....	\$ 2,182 81
Les dépenses ont été comme suit pour les deux années :	
Payé à l'Institut des Sourds-Muets.....	\$ 455 00
“ “ “ “ Sourdes-Muettes....	859 00
“ pour habillements et voyages des enfants	229 00
	<hr/>
	\$ 1,543 00

Balance en mains \$639.81.

En 1889, le Comité a pourvu à l'éducation et à l'entretien de quatre sourds-muets et de sept sourdes-muettes.

En 1890, il a envoyé dix-huit garçons chez les Frères de Saint-Viateur et quinze filles chez les Sœurs de la Providence.

Total : trente-trois.

Voici les noms des paroisses qui nous ont confié ces pauvres enfants :

Ville de Québec	8	Sainte-Croix.....	1
Saint-Alban	1	Saint-Cyrille	1
Ange-Gardien	1	Saint-Damien.....	1
Saint-Anselme.....	1	Sainte-Emmélie	1
Station Beaudet.....	1	Saint-Éphrem ..	1
Buckland	2	Sainte-Hénédine.....	1
Saint-Cajétan.....	1	Kamouraska	1
Cap-Saint-Ignace	1	Lambton.....	1
Château-Richer.....	3	Saint-Pierre de Broughton...	1
Sainte-Claire	1	Saint-Vallier	2
Cranbourne	2		

Le Comité a aussi donné quelques secours à des sourds-muets de Saint-Apollinaire, de l'Ancienne-Lorette, de Saint-Georges de Beauce et de Saint-Prime du Lac Saint-Jean.

Plusieurs curés nous ont écrit pour que nous nous chargions de faire instruire les sourds-muets qu'ils ont dans leurs paroisses. Nous désirons ardemment de pouvoir accéder à leur demande, et nous comptons sur la charité de tous les catholiques du diocèse, pour la continuation et l'extension d'une œuvre qui nous est chère à tous et que nous recommandons encore à votre bienveillant patronage.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur le Curé,

Vos très dévoués serviteurs,

LES MEMBRES DU COMITÉ :

H. TÊTU, Ptre, Chapelain de la S. V. de Paul.

J. B. THIBAUDEAU, Président du comité.

J. E. MARTINEAU, C. S. S.

FRS KIROUAC, C. S. S.

AUGUSTIN GABOURY.

CLÉOPHAS C. MORENCY, Trésorier.

MARCEL H. CHABOT, Secrétaire.

